

PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2007 DANS LES ECOLES ET LES COLLEGES DES BOUCHES DU RHÔNE

I) La rentrée scolaire dans les écoles

1) Les effectifs

La rentrée 2007 s'inscrit à nouveau dans un contexte de baisse des effectifs. Le total des élèves attendus devrait être inférieur de plusieurs milliers à celui constaté à la rentrée 2006.

Les effectifs et le nombre de postes ont évolué de la manière suivante, ces dernières années :

années	effectifs élèves	Nombre de postes
2001-2002	180079	9094
2002-2003	179867	9128
2003-2004	180590	9189
2004-2005	179198	9264
2005-2006	179698	9257
2006-2007	177398	9278

Malgré cette baisse d'effectifs, aucun emploi n'est retiré au département ce qui nous place dans une position favorable et nous permet de poursuivre les efforts qualitatifs déjà engagés.

2) L'adaptation et la scolarisation des élèves handicapés (ASH)

Le secteur de l'ASH doit faire l'objet d'une attention particulière, la scolarisation des élèves handicapés étant désormais une priorité. C'est ainsi que 5 postes de référents seront créés à la rentrée. Cela permettra de densifier le réseau départemental qui comprend déjà 30 référents (à la place des 24 secrétaires des anciennes commissions : CCPE) afin de mieux accompagner la scolarité de ces élèves.

5 emplois permettront d'ouvrir 4 UPI (« unité pédagogique d'intégration », pour élèves handicapés) en collège et un dispositif relais (pour élèves en voie de déscolarisation).

7 postes spécifiques répondront aux besoins d'accueil d'enfants malades ou handicapés dans les hôpitaux ou établissements spécialisés.

Par ailleurs, il s'avère que le demi poste mis à disposition de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), en plus des 5 autres postes, ne permet pas de recruter un enseignant volontaire. Il est donc prévu de compléter ce demi emploi par un autre demi, ce qui devrait faciliter les opérations de mise à disposition. Ce sera donc au total 6 enseignants qui exerceront au sein de la MDPH, en liaison avec les référents de terrain.

Dans le domaine de l'adaptation scolaire, 10 emplois supplémentaires seront consacrés aux réseaux d'aides et de soutiens aux élèves en difficulté (RASED) soit 8 emplois d'adaptation, 1 emploi de psychologue scolaire et un emploi de « maître G ».

3) L'éducation prioritaire (ZEP/REP) et le dispositif ambition réussite (AMBRE)

Une autre priorité concerne l'éducation prioritaire et tout particulièrement le réseau « ambition réussite ». Il est envisagé d'améliorer le régime des décharges accordées aux directeurs des écoles concernées. Cette opération aura un coût de 6 emplois.

4) La formation continue

La formation des enseignants est un levier important pour assurer un bon niveau de qualité professionnelle.

Dans le souci d'améliorer cette action, 6 « sous-brigades » constituées d'enseignants remplaçants affectés à la formation continue ont été constituées dès la rentrée 2006.

Afin d'améliorer le dispositif 5 postes de conseillers pédagogiques seront créés. Cela permettra ainsi à chaque « sous-brigade » de disposer chacune de conseillers dans les domaines suivants : éducation musicale, arts visuels, langues vivantes.

5) Le remplacement des enseignants (en congé)

10 emplois supplémentaires de remplaçants ont été créés à la rentrée 2005. Malgré cela tous les remplacements ne peuvent être assurés dans de bonnes conditions à certains moments de l'année. Cela tient notamment à l'allongement de la durée des congés de maternité. Afin de faire face à cette situation, 10 emplois supplémentaires seront créés.

6) Les ajustements nécessaires

Afin de mieux ajuster les moyens aux besoins, 2 postes de classes CLIN (« classe d'initiation », pour nouveaux arrivés en France) seront fermés pour en ouvrir 2 autres ailleurs. Dans le même esprit, 4 postes de coordonnateurs de ZEP (ne relevant pas du dispositif « ambition réussite ») à temps plein seront transformés en poste à mi-temps.

7) les seuils d'ouverture et de fermeture

Les seuils de fermeture et d'ouverture de classe (différent selon que les écoles sont ou non en ZEP) ne sont pas modifiés. En revanche, les effectifs sont globalisés pour certaines écoles proches, ce qui permet d'optimiser l'utilisation des moyens.

II) La rentrée scolaire dans les collèges

1) Les effectifs

La baisse des effectifs va se poursuivre à la rentrée 2007, avec environ 300 élèves en moins. Il est à noter toutefois que l'on constate un ralentissement de la baisse démographique.

C'est donc environ 76 500 élèves qui seront accueillis dans les collèges, contre 76 777 en 2006.

années	effectifs élèves (hors SEGPA*)	Nombre d'heures (DGH**)
2001-2002	81964	98424
2002-2003	81993	100744
2003-2004	81478	100675
2004-2005	79924	97690
2005-2006	78345	96267
2006-2007	76777	95632

* les effectifs en SEGPA sont de l'ordre de 3% du total

** pour connaître le volume d'emploi, il convient de diviser le nombre d'heures par 18

2) Les moyens

69 équivalents temps plein année (ETPA, soit 18 heures par semaine) seront retirés au département. Cette diminution est justifiée en partie (38) du fait de la baisse démographique, et pour une autre partie (31) au titre des réductions des décharges (modification du décret de 1950 relatif au statut des enseignants).

3) La nouvelle typologie des collèges

Les services du rectorat classent les collèges selon 6 catégories en fonction de la composition socioprofessionnelle de la population scolaire. Cette composition évoluant naturellement, la répartition des collèges entre ces catégories doit être régulièrement mise à jour. Tel est le cas pour la rentrée 2007.

4) Les mesures nouvelles

- DP3 : généralisation de l'option en 3ème (découverte professionnelle)
- IDD : attribution des moyens correspondant à tous les collèges (itinéraires de découverte)
- Classes bilangues allemand-anglais : ouverture dans 16 collèges
- Traitement spécifique des collèges classés en catégorie 3 : abaissement du seuil de dédoublement en 6^{ème}
- DAI : répartition des moyens sur un plus grand nombre d'établissement (« Dispositif d'Accueil et d'Intégration », pour élèves nouveaux arrivés en France)

Pour en savoir plus consulter le site <http://eduscol.education.fr>